

STRATÉGIE ERASMUS+ 2021-2027

La Fondation ITSRS Île-de-France, qui gère l'IRTS Ile de France, inclut parmi ses objectifs statutaires « l'initiation, la facilitation et la conduite de toute action en faveur du travail social et de l'intervention sociale dans le cadre européen et international ». Dans le cadre de son projet institutionnel 2025-2029, l'IRTS affirme sa volonté de favoriser les actions de mobilité en Europe et à l'international, tant pour les étudiants que pour les équipes pédagogiques. Elle souhaite également développer des actions de coopération par le biais de partenariats et de projets de développement conjoints.

Accrédité de la Charte Erasmus+ pour la programmation 2021-2027, l'IRTS s'engage à intégrer et mettre en œuvre les principes qui y figurent afin d'atteindre les objectifs fixés. Le programme Erasmus+ constitue pour l'établissement un levier essentiel pour renforcer sa mission sociale, citoyenne et inclusive. La construction d'une Europe plus juste, durable, démocratique et solidaire entre en parfaite cohérence avec les valeurs fondatrices du travail social.

I. Cadre de référence : priorités et valeurs européennes du programme Erasmus+

1. Inclusion et diversité

L'IRTS s'engage à rendre les mobilités accessibles à tous, y compris aux étudiants en situation de handicap ou ayant moins d'opportunités. Il valorise la diversité des parcours et s'attache à lutter contre toutes les formes de discrimination. Des dispositifs d'accompagnement linguistique et logistique adaptés sont mis en place pour favoriser la réussite de chacun.

Conformément à la circulaire de l'Agence Erasmus+ France Éducation Formation du 18 mars 2026 relative à la priorité inclusion dans l'enseignement supérieur, l'IRTS élargit également ses critères de prise en compte des participants ayant moins d'opportunités. Outre les critères obligatoires que sont les étudiants boursiers échelons 6 et 7, les personnes en situation de handicap et les personnes atteintes d'une affection longue durée (ALD), l'établissement reconnaît également comme publics prioritaires les étudiants boursiers échelons 4 et 5, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les habitants des zones France Ruralités Revitalisation (FRR), ainsi que les situations individuelles attestées par un service social ou un professionnel compétent.

2. Transition numérique (Digital Education Action Plan)

L'établissement souhaite renforcer les compétences numériques des étudiants et des formateurs, en développant l'usage d'outils collaboratifs et pédagogiques en ligne tels que les BIP (Blended Intensive Programmes) ou les plateformes virtuelles. Il expérimente également des formats hybrides de mobilité afin de diversifier les modalités d'apprentissage et d'échange.

3. Transition écologique et développement durable (Green Erasmus)

L'IRTS intègre les enjeux environnementaux au sein de ses formations en travail social et encourage des pratiques écoresponsables dans l'organisation des mobilités (choix des transports, hébergements et projets). Il veille également à sensibiliser les étudiants aux liens entre justice sociale et durabilité environnementale.

4. Participation citoyenne et valeurs européennes

L'institution promeut les valeurs fondamentales européennes telles que la démocratie, l'égalité, la solidarité et les droits humains. Elle valorise l'engagement citoyen des étudiants dans des projets à impact social et communautaire, et favorise le développement d'une conscience européenne à travers les partenariats et les échanges interculturels.

II. Objectifs de la stratégie Erasmus+

Les objectifs principaux de l'IRTS sont :

- D'augmenter progressivement le nombre de mobilités stage de ses étudiants.
- De promouvoir la mobilité des formateurs et de l'ensemble du personnel : équipes pédagogiques, assistantes, membres des CRP et personnels des services supports.
- De développer des partenariats avec des universités européennes et des centres de formation afin d'accueillir des étudiants étrangers, favorisant ainsi l'ouverture internationale au sein même de l'IRTS.
- De développer des projets de coopération, tels que des partenariats stratégiques ou des BIP, pour croiser les regards, innover pédagogiquement et améliorer la qualité des formations proposées.

Pour ce faire, plusieurs freins ont été identifiés :

- Des contraintes fortes liées aux calendriers de formation

Deux fenêtres de stages ont été ajoutées à la maquette actuelle. Pour autant, les volumes horaires correspondant aux périodes de formation pratiques des différents référentiels ne coïncident pas avec les exigences Erasmus+ mobilités stage (moins de 30 jours, ou 62 à 92 jours). À cette contrainte s'ajoutent les périodes de partiels et de certifications inscrites au planning. Pour limiter l'impact de ce calendrier chargé, une communication anticipée auprès des étudiants, ainsi qu'un travail étroit avec les coordinatrices de filière, permettent d'identifier les fenêtres les plus favorables aux mobilités. Les mobilités hybrides (présentiel + virtuel) constituent également une solution pour accéder à des périodes de stage plus courtes.

- Le niveau d'anglais souvent insuffisant chez les étudiants et les formateurs

Une partie des étudiants parle peu ou mal anglais, ce qui constitue un frein à la candidature et au déroulement du stage, renforçant le manque de confiance et limitant l'ouverture vers les mobilités.

Afin de contourner ce frein, la communication autour des outils gratuits de formation en ligne (OLS, EU Academy, plateformes) est primordiale. De même, le module de formation « anglais » permet la montée en compétence dans l'usage du vocabulaire professionnel. Enfin, permettre à des étudiants de participer à des BIP serait une première expérience de mobilité courte.

Pour les formateurs, il s'agit de multiplier les mobilités formation en anglais et de les encourager à participer à des BIP ou une "international week" (semaine d'études).

- Difficulté à trouver un stage et un hébergement à l'étranger

Le développement d'un réseau stable de partenaires pouvant accueillir nos étudiants permettra de réduire cette difficulté.

III. Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie

1. Accompagnement des mobilités étudiantes

L'IRTS s'engage à mettre en place un dispositif structuré d'information, de sélection et de préparation linguistique pour les étudiants candidats à la mobilité. La mise à disposition d'une référente mobilité internationale à 0.5 ETP permet un tutorat individualisé assuré avant, pendant et après la mobilité, afin de garantir un accompagnement continu.

Les mobilités seront valorisées dans les cursus, notamment via les ECTS, les compléments au diplôme et les outils Europass. Une attention particulière est portée à la promotion de la mobilité inclusive, avec une communication plus forte en direction des étudiants en situation de handicap ou ayant moins d'opportunités.

2. Renforcement des compétences du personnel

L'IRTS encourage la mobilité du personnel à travers des mobilités de formation et d'enseignement. L'objectif est de créer une culture institutionnelle de l'internationalisation, en incitant les équipes à participer à des projets européens et à partager leurs pratiques avec leurs homologues européens.

3. Développement des partenariats européens

L'établissement identifie et consolide des partenariats stratégiques avec des universités et des écoles de travail social. Il s'attache à formaliser des accords interinstitutionnels Erasmus (IIA) et à développer des projets de coopération tels que les BIP, les mobilités d'enseignants, les séminaires européens ou les programmes Jean Monnet, avec l'appui d'une chargée de projets à 0.5 ETP.

4. Communication autour du programme Erasmus+

L'IRTS veille à valoriser les témoignages et retours d'expérience des participants afin d'inspirer de nouvelles mobilités. Les acquis des projets sont intégrés aux formations et mis

en avant dans la communication institutionnelle, interne et externe, pour renforcer la visibilité du programme Erasmus+.

IV. Impacts attendus

La mise en œuvre de la stratégie Erasmus+ doit permettre :

- un enrichissement des connaissances et des compétences à travers des échanges en présentiel et en format hybride ;
- une innovation pédagogique soutenue par les mobilités du personnel et les projets de coopération ;
- une amélioration du niveau d'anglais des étudiants et des formateurs ;
- un renforcement des compétences interculturelles, favorisé par les mobilités entrantes et sortantes ;
- une meilleure compréhension des institutions européennes et des principes fondamentaux de l'Union européenne
- Une employabilité accrue sur le marché du travail national et international grâce aux compétences acquises

L'IRTS veille également à inscrire sa stratégie Erasmus+ dans les orientations attendues pour le renouvellement de la Charte ECHE 2028-2034, en renforçant la cohérence entre les demandes de mobilité des publics ayant moins d'opportunités et les mobilités effectivement réalisées. L'établissement développera des actions de suivi, d'évaluation et de valorisation des mobilités inclusives afin d'améliorer l'accès au programme Erasmus+ pour les publics les plus éloignés de la mobilité internationale.

VI. Indicateurs de réussite

L'évaluation de la stratégie Erasmus+ reposera sur :

- le nombre et la diversité des mobilités réalisées par les étudiants et les formateurs
- la représentativité des profils bénéficiaires ;
- la qualité et la durabilité des partenariats européens ;
- la pertinence des retours d'expérience recueillis ;
- et la coordination effective de projets européens, notamment les programmes Jean Monnet, les partenariats de coopération et les BIP.